



HAL
open science

Le diagnostic comme outil de recherche : introduction

David Flotté, Cyril Marcigny

► To cite this version:

David Flotté, Cyril Marcigny. Le diagnostic comme outil de recherche : introduction. 2e séminaire scientifique et technique:Le diagnostic comme outil de recherche, David Flotté; Cyril Marcigny, Sep 2017, Caen, France. 10.34692/y4rg-ka63 . hal-02167679v2

HAL Id: hal-02167679

<https://inrap.hal.science/hal-02167679v2>

Submitted on 11 Jul 2019 (v2), last revised 4 May 2021 (v4)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

David Flotté
Inrap Grand Ouest
david.flotte@inrap.fr

Cyril Marcigny
Inrap Grand Ouest
UMR 6566 CReAAH
cyril.marcigny@inrap.fr

Le diagnostic comme outil de recherche : introduction

Le deuxième séminaire scientifique et technique de l'Inrap, organisé à Caen les 28 et 29 septembre 2017, a été le cadre de présentations et de débats sur le diagnostic archéologique envisagé à la fois comme un acte scientifique et un outil de recherche. Si l'on reconnaît aujourd'hui la valeur scientifique de la donnée issue d'un diagnostic, le potentiel de cette technique d'échantillonnage des sols pour la recherche fondamentale et appliquée, semble ignoré ou éludé. Pour que le rapport issu d'une opération de diagnostic archéologique ne soit pas seulement vu comme un document technique et factuel mais aussi comme une véritable ressource scientifique, il convient de définir, au montage de ce type d'opération, des problématiques de recherche et des pratiques archéologiques rationnelles.

1 Le diagnostic archéologique : une discipline jeune

Ce séminaire s'inscrit dans un débat aussi ancien que la pratique du diagnostic archéologique lui-même. Le diagnostic, pionnier il y a une trentaine d'années, est assez couramment pratiqué sur l'ensemble du territoire depuis vingt ans. Il suscite depuis 1993 (Collectif, 1994)¹, et surtout depuis la mise en place de la loi de 2003², une série de tables rondes ou de séminaires organisés par l'État (Collectif, 2004³ ; Collectif, 2006⁴ ; Neiss, 2007⁵) et par l'Inrap (Augereau *et al.*, 2007⁶ ; Depaepe & Séara, 2010⁷ ; Speller *et al.*, 2008⁸). Les actes de ces rencontres témoignent du développement de la pensée archéologique et de la définition d'acquis méthodologiques associés à cette pratique spécifique. Au fil de ces rencontres, il a notamment été établi que la qualité de l'information scientifique, acquise lors d'un diagnostic mécanique (d'un point de vue chronologique et stratigraphique), est supérieure aux informations acquises par les seules études documentaires, les prospections pédestres ou les systèmes d'imagerie.

Grâce à ces travaux, les taux d'ouverture et les techniques de sondages tendent à s'harmoniser. La nécessité d'une approche géomorphologique systématique, toutes périodes du Quaternaire confondues, en vue d'établir des cartes de potentialité de présence de vestiges et d'aborder ces derniers sous l'angle taphonomique et de l'interaction de l'homme avec son milieu, fait aussi consensus. C'est dans ce cadre géomorphologique que s'inscrit la systématisation d'une approche paléoenvironnementale.

Mots clés

Diagnostic archéologique, archéologie préventive

Informations de publication

Publié le 18 juin 2019
<https://sstinrap.hypotheses.org/1742>

Flotté (David), Marcigny (Cyril). – Le diagnostic comme outil de recherche : introduction. In : Flotté (David), Marcigny (Cyril) dir. – *Le diagnostic comme outil de recherche : actes du 2^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, 28-29 sept. 2017, Caen.

2 Unité du diagnostic ?

Malgré ces attentes convergentes, peut-on parler d'une « unité du diagnostic » ? Les titres des rencontres organisées sur le thème témoignent plutôt, au sein de la communauté archéologique, d'une conception fragmentée du diagnostic en fonction des disciplines universitaires (géologues ou historiens de formation), des périodes, des milieux physiques et/ou de la nature des vestiges, et des techniques utilisées. Ainsi, on parle de diagnostic des sites paléolithiques et mésolithiques, de diagnostic du Néolithique à nos jours, de diagnostic urbain versus diagnostic rural, de diagnostic des ensembles funéraires, de diagnostic linéaire. Dans ce dernier cas, comme le diagnostic traverse différentes zones, on lui attribue une capacité accrue par rapport aux autres formes d'aménagement d'une



approche territoriale à grande échelle (Collectif, 2016)⁹. Cette fragmentation du champ, si elle correspond peu ou prou à des pratiques, n'est pas satisfaisante d'un point de vue épistémologique. Elle masque l'unité du diagnostic en tant qu'acte de recherche sous la forme d'un échantillonnage des sols et des archives du Quaternaire.

La géoarchéologie, qui regroupe l'intégralité des sciences de la terre, participe à l'identification et à la caractérisation des formations superficielles du Quaternaire. Son application aux diagnostics doit être systématique, quelle que soit la période concernée. Plus spécifiquement, l'approche taphonomique, dominante dans le discours archéologique pour le Paléolithique, doit aussi être prise en compte pour les sites du Néolithique jusqu'à nos jours (Speller *et al.*, 2008)¹⁰, avec la survenue de l'interglaciaire Holocène.

3 Le diagnostic comme outil de recherche

Le diagnostic peut, tout d'abord, être envisagé comme un outil de recherche de par l'usage des données qu'il produit, dans le cadre de rapports de fouille, de projets collectifs de recherche ou de publications scientifiques. Il convient de se demander si les rapports de diagnostics ne contiennent pas des informations scientifiques inédites, notamment pour les espaces non prescrits en fouille.

Le diagnostic peut également constituer un outil de recherche en soi, au même titre que la fouille, puisque les superficies examinées y sont toujours supérieures ou égales à celles des emprises de fouilles. La formulation des objectifs scientifiques du diagnostic archéologique a spécifiquement été abordée par les services prescripteurs à l'occasion des tables rondes de Tours (Collectif, 2004)¹¹ et de Glux-en-Glenne (Collectif, 2006)¹². Elle a aussi été discutée par le groupe de travail sur l'énoncé des prescriptions mis en place à l'occasion de la publication de la loi de 2003¹³.

L'État se montre soucieux de motiver ses avis et d'atteindre des objectifs scientifiques, au travers des opérations de diagnostic. Pourtant, les objectifs scientifiques inscrits dans les arrêtés de prescription se limitent bien souvent à alerter sur la possible présence de vestiges en fonction des superficies et/ou de contextes archéologiques plus ou moins étoffés. À noter que si cela est particulièrement vrai en milieu rural, on constate que les motivations et les objectifs scientifiques sont plus détaillés pour les sites urbains.

Fig. 1. Diagnostic de Vire, La Hague, Normandie (cliché par drone)
Olivier Morin, 2017.



4 La notion de « site »

Les archéologues des sites urbains considèrent la ville qu'ils explorent comme un site ne faisant qu'un, quel que soit l'endroit étudié. Chaque emprise urbaine diagnostiquée, aussi petite soit-elle, contribue à la connaissance de l'ensemble de la ville. Pour les archéologues des milieux ruraux, prescripteurs et fouilleurs, l'espace est plutôt considéré comme une étendue mouchetée de sites qu'on peut rapporter à des points ou à des accidents singuliers, et que l'on peut étudier individuellement. Il s'agit d'une étendue dans laquelle on peine à définir des limites outrepassant l'étendue de ces singularités qui sont envisagées ponctuellement et sans relation avec le tout (les territoires auxquels elles participent) ou partie (l'accident singulier).

Comme le site urbain se donne pour limite le contour de ses vestiges, l'importance de la superficie et du potentiel informatif des emprises de diagnostic peut se mesurer à l'aune de la totalité du site urbain et de leur position géographique dans le site. Au contraire, en milieu rural, l'ancrage d'une emprise dans une totalité n'a pas cours et les emprises peuvent atteindre (en une fois ou au travers d'opérations cumulées) des dizaines ou des centaines d'hectares, prenant des formes linéaires ou surfaciques très variées.

Cette variabilité des superficies sondées introduit la notion des échelles géographiques, dans lesquelles s'inscrivent et s'interprètent les vestiges. Cette question des échelles d'appréhension et d'interprétation des vestiges ainsi que de leur variance est au cœur de la pensée archéologique actuelle, comme en témoignent les approches morphologiques, archéogéographiques et géoarchéologiques. En 1993, au cours de la table ronde de Dijon¹⁴, J.-P. Daugas utilisait déjà la notion « d'unité biogéographique » en tant que contexte d'interprétation des vestiges en milieu rural. Il suffirait de considérer également le site urbain comme une unité de ce type pour abolir la frontière technique qui sépare artificiellement les diagnostics ruraux et urbains.

5 L'objet du séminaire scientifique et technique de Caen

Les questions de méthode déjà largement débattues, en lien avec le taux d'ouverture, les mailles utilisées ou la largeur de creusement, n'étaient pas l'objet du séminaire. Il s'agissait de présenter et d'analyser diverses expériences visant à utiliser le diagnostic dans le but de construire des modèles heuristiques, à plus ou moins haute résolution. L'idée était de rendre compte de l'évolution de l'emprise humaine sur le milieu naturel, de sa lente transformation et de son aménagement au profit d'espaces ruraux anthropisés ou de milieux urbains.

Notes et bibliographie

¹ Collectif. – *L'archéologie préventive en milieu rural et ses phases d'évaluation* : actes de la table ronde, DRAC, Dijon, 3 sept.-1 oct. 1993. Paris : Errance, 1994. (*Les Nouvelles de l'Archéologie* ; 58).

² Loi n° 2003-707 du 1er août 2003 modifiant la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive <<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000428978&categorieLien=id>>

³ Collectif. – *Diagnostics archéologiques en milieu urbain : objectifs, méthodes et résultats* : actes de la table ronde, Tours, 6 et 7 oct. 2003. Paris : Sous-direction de l'archéologie, Tours : Centre national d'archéologie urbaine, 2004. 272 p. <[en ligne](#)>.

⁴ Collectif. – *Le diagnostic archéologique en milieu rural* : actes du séminaire du Mont Beuvray. Centre de recherche archéologique du Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne (Nièvre), 25-27 oct. 2005. Paris : SdArchétis, Inspection générale de l'architecture et du patrimoine (archéologie), 2006. 131 p. <[en ligne](#)>.

⁵ Neiss (R.) dir. – *Le diagnostic archéologique en milieu rural*. « Lexique et énoncé des prescriptions ». *Rapport du groupe de travail*. Paris : SdArchétis, Inspection générale de l'architecture et du patrimoine (archéologie), 2007. 44 p.

⁶ Augereau (A.), Guy (H.), Koehler (A.). – *Le diagnostic des ensembles funéraires* : actes du séminaire des 5 et 6 déc. 2005. Paris : Inrap, 2007. 114 p. (*Les cahiers de l'Inrap* ; 1). <<http://dolia.inrap.fr/flora/ark:/64298/0118290>>

⁷ Depaepe (P.), Séara (F.). – *Le diagnostic des sites paléolithiques et mésolithiques* : actes du séminaire des 5 et 6 déc. 2006. Paris : Inrap, 2010. 108 p. (*Les cahiers de l'Inrap* ; 3). <<http://dolia.inrap.fr/flora/ark:/64298/0117649>>

⁸ Speller (A.), Bellan (G.), Dubant (D.). – *La géoarchéologie appliquée au diagnostic des sites du Néolithique à nos jours* : actes du séminaire des 22 et 23 mai 2006. Paris : Inrap, 2008. 97 p. (*Les cahiers de l'Inrap* ; 2). <<http://dolia.inrap.fr/flora/ark:/64298/0115314>>

⁹ Collectif. – *Traversées des territoires*. Paris : Inrap, 2016. 160 p. (Archéopages ; Hors-série 4). <<https://www.inrap.fr/archeopages-hs-4-traversees-des-territoires-11811>>

¹⁰ Cf. note 8.

¹¹ Cf. note 3.

¹² Cf. note 4.

¹³ Cf. note 2.

¹⁴ Cf. note 1.